

La précarité n'est pas un modèle

Sans effet de tribune, le SNJ accompagne le combat des journalistes deskeurs précaires à France Info. À quelques semaines du passage sur le canal 16, la prise de conscience est encore bien lente du côté de la direction. Le dossier de l'emploi doit être prioritaire à France Info en particulier ! Le manque est flagrant, et nous estimons qu'il faudrait créer 30 postes pour remplir dignement notre mission. Le leurre des polycompétences a parfaitement maquillé les besoins. Et le SNJ le dit et le répète depuis la création de la chaîne.

Pour autant, les journalistes monteurs sont devenus un maillon important de France Info et malgré notre opposition à ce mélange des genres au registre des métiers hybrides, il est inconcevable qu'ils soient des variables d'ajustement.

C'est pourquoi début février, le SNJ, par le biais d'une saisine, a poussé la direction à négocier. Au bout du compte, quatre créations de postes de journalistes deskeurs, c'est un début. De plus, les contrats ou piges annulés au dernier moment seront payés si des engagements écrits attestent de la demande (inscription au planning, mails, etc.).



Le SNJ reste très vigilant sur ce dossier, mais également sur les autres postes de cadres ou d'édition qui manquent aussi cruellement. Le CDI est pour nous la norme, pas la précarité érigée en modèle économique.

Le SNJ profite de ce liminaire en début de CSE du Siège pour publier la lettre ouverte des journalistes deskeurs (voir ci-dessous) qui démontre leur attachement à Franceinfo.

Paris, le 29 avril 2025

Lettre ouverte des journalistes deskeurs de France Info

France Info TV : Les deskeurs précaires ne veulent plus être des variables d'ajustement.

À quelques semaines du passage sur le canal 16, le 6 juin prochain, FranceInfo TV, la chaîne d'information du service public, s'illustre tristement, en faisant de la précarité des journalistes deskeurs, un modèle économique. Ce service est essentiel à la fabrication de l'information et pourtant, la direction s'entête à piétiner le droit du travail.

Nous, journalistes deskeurs CDD de FranceInfo TV, prenons aujourd'hui la plume car nous ne pouvons plus tolérer le traitement que les différentes directions de France Télévisions nous infligent. À croire que la polycompétence, qui était un argument pour nous recruter dans un premier temps, était en fait un moyen, à terme, de faire des économies.

Nous sommes plusieurs à cumuler les CDD les uns derrière les autres depuis des années. Ce sont des dizaines voire, dans certains cas, des centaines de contrats courts qui ont été signés pour pallier un service moribond dans lequel les CDI sont une denrée rare.

Le droit du travail est clair : un CDD ne peut-être renouvelé plus de 2 fois. Comment justifier, alors, le traitement des excès de certaines entreprises dans nos éditions quand notre direction use des mêmes procédés ?

Dans une chaîne d'information, les journalistes deskeurs sont l'alpha et l'oméga. À la veille du passage attendu de France Info TV du canal 27 au canal 16, il ne faut plus reculer. Il est, aujourd'hui, indispensable de renforcer l'équipe à tous les niveaux, chose qui n'a pas été faite jusqu'ici, et depuis la création de la chaîne.

Employer des salariés précaires par le biais de la filiale France Télévisions Studio n'apaisera pas notre colère, au contraire.

Nous rappelons que nous avons pourtant joué le jeu du dialogue social à travers une saisine, initiée par le SNJ à notre demande. Cette procédure visait à trouver une conciliation et à prévenir d'éventuels conflits. La réponse de la direction : 4 nouveaux CDI seront ouverts aux journalistes deskeurs. Nous notons une première reconnaissance de nos droits à la « permanentisation », mais le compte n'y est pas. Comme indiqué par le SNJ lors des négociations, nous sommes plus d'une dizaine à pouvoir revendiquer cette intégration.

Nous en appelons désormais directement aux différentes directions concernées, afin qu'elles se saisissent de l'opportunité du 6 juin prochain, pour montrer que les erreurs d'hier ne seront pas celles de demain. La balle est désormais dans votre camp. Il est urgent que nous puissions avoir votre réponse pour jauger si l'entreprise compte réellement sur nous sur le long terme, à l'heure où notre profession fait face à des défis inédits.

Paris, le 29 avril 2025